

## Pylône

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MODIFICATION CONCERNANT LES TRAVAILLEURS DE  
L'INDUSTRIE DE L'ÉTABLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur le président, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande l'ajournement de la Chambre en vue d'étudier une question que je considère très urgente, soit celle des citoyens qui touchent des prestations d'assurance-chômage.

Durant le temps des sucres, les propriétaires d'érablières sont confrontés avec le problème de l'embauche de main-d'œuvre supplémentaire, parce que les chômeurs ne veulent pas perdre leurs prestations. Serait-il possible que la Chambre étudie la possibilité de modifier la loi sur l'assurance-chômage pour que ceux qui touchent présentement des prestations puissent travailler durant la période des sucres sans perdre leurs prestations?

**M. l'Orateur:** Je me permets de porter à l'attention de l'honorable député de Compton qu'une motion portant ajournement des travaux de la Chambre devrait normalement être présentée en vertu des dispositions de l'article 26 plutôt que de l'article 43. De toute façon, je vais m'enquérir auprès de la Chambre s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime à la présentation de la motion de l'honorable député de Compton?

• (1110)

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas de consentement unanime; la motion ne peut donc être présentée.

\* \* \*

## AFFAIRES URBAINES

LE PROJET D'ÉRECTION D'UN PYLÔNE GÉANT À  
TORONTO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

**M. John Harney (Scarborough-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je sollicite le consentement de la Chambre pour présenter, en vertu de l'article 43 du Règlement, une motion portant sur un cas d'urgence. Comme la réaction des citoyens de Toronto à l'égard de la construction de la tour de communications du CN et de ses répercussions pour l'aménagement de la zone portuaire de la région métropolitaine torontoise commence à peine à se faire sentir et comme l'accord d'aménagement entre les promoteurs, le CN et le CP, et la ville de Toronto quant à l'ensemble du projet n'est pas encore conclu, et aussi du fait que cette «aiguille» pourrait servir de levier pour accélérer la conclusion d'un accord se rapportant à un projet qui, en somme, doit devenir un des principaux centres urbains du continent, appuyé par mon honorable ami d'Oshawa-Whitby, (M. Broadbent) je propose:

Que la Chambre demande au ministre des Transports d'ordonner à la société de la tour CN de retarder le début des travaux de construction de la tour CN afin de permettre au conseil et aux citoyens de la ville de Toronto une étude plus approfondie de l'élément tour de ce projet au centre de la ville.

**M. l'Orateur:** Y a-t-il consentement unanime?

[M. l'Orateur.]

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** La motion ne peut pas être mise en délibération.

## QUESTIONS ORALES

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—LES MESURES  
ENVISAGÉES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. À la lumière des données publiées aujourd'hui par Statistique Canada où il est indiqué que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5.7 p. 100 entre janvier 1972 et janvier 1973, le ministre peut-il préciser à la Chambre les mesures qu'il propose en vue de contrôler la hausse du coût de la vie.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la hausse du coût de la vie ne cesse d'inquiéter et moi et les autres députés. Elle est due surtout et une fois de plus à une forte augmentation du prix des denrées alimentaires, ce qui rend encore plus urgente la tâche du comité chargé d'examiner la question.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Turner:** Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, la hausse des prix des denrées alimentaires est attribuable surtout à une pénurie mondiale de nombreux produits qui affecte le Canada. Il s'agit surtout d'un problème d'approvisionnement rendu encore plus compliqué au Canada par la mauvaise température qui a détruit une bonne partie des récoltes de légumes et des récoltes marchandes de l'Ontario et du Québec.

**L'hon. M. Stanfield:** Je suis sûr que le ministre conviendra que le problème n'est pas dû uniquement au prix des denrées alimentaires. Ceux-ci ont de toute évidence augmenté beaucoup plus qu'il ne s'y attendait en mai dernier lorsqu'il a présenté son budget; il a alors dit qu'il ne croyait pas que les prix des denrées alimentaires augmenteraient aussi rapidement cette année que l'an passé alors qu'ils ont en réalité augmenté beaucoup plus vite qu'en 1971. Le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures au sujet des prix des aliments à part de s'en remettre tout simplement au comité spécial à ce sujet?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi-même nous cherchons à trouver comment nous pourrions augmenter les approvisionnements. Quant à ma déclaration de mai dernier, l'honorable député peut évidemment faire allusion au passé mais, à l'époque, je ne pouvais naturellement pas savoir dans mes prévisions qu'il y aurait pénurie de céréales à l'échelle mondiale et que la demande pour la viande augmenterait. Je ne pouvais aucunement prédire, et l'honorable député non plus, je pense, que les conditions atmosphériques nuiraient aux récoltes de certaines régions de l'Ontario et de l'Ouest.